

Douai, le 15/05/2020

Objet : informations covid-19, reprise de notre activité

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, le contexte pandémique nous a amené, depuis le 17 mars, à prendre un certain nombre de mesures pour garantir la sécurité de nos collaborateurs, locataires et partenaires. Tout en poursuivant notre mission d'intérêt général, nous avons respecté les consignes émises par le Gouvernement en appliquant le principe du confinement total.

En date du 19 mars, nous vous avons adressé un courriel, vous présentant l'ensemble de nos mesures et nous nous étions engagés à vous informer de l'évolution de la situation.

Aujourd'hui, suite aux annonces gouvernementales et aux conditions de reprise, nous souhaitons vous détailler les nouvelles dispositions mises en place par Sia Habitat :

**Mesures concernant nos locataires :**

- Lundi 18 mars, une partie de nos collaborateurs réintègrent progressivement leur site, en suivant scrupuleusement les recommandations sanitaires que nous avons établies. Notre personnel de proximité est présent dans les résidences, en horaire décalé pour limiter au maximum les contacts et ainsi garantir la sécurité de tous. Parallèlement, les collaborateurs pouvant exercer leur activité depuis leur domicile, continuent le télétravail jusqu'à nouvel ordre.
- Nos unités territoriales ré-ouvrent progressivement leurs portes au public, selon des horaires adaptés ou avec prise de rendez-vous. Un protocole a été établi pour garantir la sécurité de tous (port du masque, mesures de distanciation, désinfection des points de contact, affichage spécifique...)
- Les Commissions d'Attribution Logement reprennent également, de manière dématérialisée. Bien entendu, vos contacts en territoire vous informeront de ces dispositions.

**Mesures concernant nos chantiers :**

- Nous avons négocié avec nos prestataires et partenaires, un plan de reprise totale ou partielle et progressive de l'ensemble de nos chantiers. Chaque condition de reprise a été étudiée pour garantir à tous une sécurité optimale.

### **Notre communication auprès des locataires :**

Nos locataires sont tenus informés des mesures qui les concernent via nos différents canaux: site internet, affichage en résidence et lieux d'accueil du public.

Sachez, Madame, Monsieur, que l'ensemble de ces mesures ont été prises dans un souci constant de sécurité. Nos collaborateurs disposent de l'ensemble des équipements de protection nécessaires et sont informés et formés aux consignes sanitaires, adaptés à chacun de leurs métiers. Tout est mis en œuvre pour préserver leur sécurité et celle de vos concitoyens.

Soyez assuré.e de notre total engagement à vos côtés pour faire face à ce contexte si particulier.

La Direction Générale de  
Sia Habitat